

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00753

Numéro SIREN : 534 387 949

Nom ou dénomination : A.N.F.L FROID ET CLIMATISATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 1619

Cerfrance

Midi Méditerranée

2021 ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION

23 CHEMIN DU PUY - LOT 9

13760 SAINT-CANNAT

Ape 4322B

Siret 53438794900025

TRIBUNAL DE COMMERCE

GREFFE

22 JUIN 2023

SALON-DE-PROVENCE

Votre agence

CS 10021

198 Chemin des entrages

13651 SALON DE PROVENCE CEDEX

04 90 57 85 91

ANFL Froid et Climatisation
9 le clos Suffren
13760 SAINT-CANNAT
Tél. 06 62 84 57 20
anflfroid@gmail.com
SIRET : 534 387 949 00025



Conseil - Expertise comptable



Nous sommes certifiés ISO 9001 - version 2008
pour nos prestations comptables, de conseil et de paie

CERFRANCE
MIDI MEDITERRANEE



ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION			
SIRET	5 3 4 3 8 7 9 4 9 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
23 CHEMIN DU PUY 13760 SAINT-CANNAT			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'installation d'équipements thermiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
Nom et coordonnées	ECF ☐ Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐
- du prestataire :	
- du comptable : AGC MIDIMED SALON	
198 Chemin des entrages 13651 SALON DE PROVENCE CEDEX	
Tél : 04 90 57 85 91	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, sous réserve de ceux consentis par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION</u>										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>13760 SAINT-CANNAT</u>												
Numéro SIRET* <u>5 3 4 3 8 7 9 4 9 0 0 0 2 5</u>												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>												
ACTIF												
										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012					
			Autres*		014		016					
	Immobilisations corporelles*				028	4 844	030	4 270		573		
	Immobilisations financières* (1)				040		042					
	Total I (5)				044	4 844	048	4 270		573		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050	1 500	052			1 500	
		Marchandises *				060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*				068	3 024	070			3 024	
		Autres* (3)				072	1 542	074			1 542	
	Valeurs mobilières de placement				080		082					
	Disponibilités				084	526	086			526		
	Charges constatées d'avance *				092		094					
	Total II				096	6 593	098			6 593		
	Total général (I + II)				110	11 437	112	4 270		7 167		
PASSIF												
										Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					5 000		
	Écarts de réévaluation				124							
	Réserve légale				126							
	Réserves réglementées*				130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)				131							
	Report à nouveau				134					(57 358)		
	Résultat de l'exercice				136					3 463		
	Provisions réglementées				140							
	Total I				142					(48 894)		
Provisions pour risques et charges				Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					10 445		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	1 323				45 616		
	Produits constatés d'avance				174							
Total III				176					56 061			
Total général (I + II + III)				180					7 167			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ANFL FROID ET CLIMATISATIONNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2021**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210			
	Production vendue	biens services*	et livraisons		215		214			
			intracommunautaires		217		218	101 538		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	310		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	101 849		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	53 795		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	1 500		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	20 567		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	772			244	772		
	Rémunérations du personnel*						250	21 445		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements*						254	301		
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			260		3	
Total des charges d'exploitation (II)							264	98 385		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	3 463		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280			
	Produits exceptionnels					(IV)	290			
	Charges financières					(V)	294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			(VI)	300			
			348							
Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	3 463		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 463	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247				330			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.259 sexies D)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	3 463	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356				
	Déficits antérieurs reportables : * 39 554 dont imputés sur le résultat :					360	3 463			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370		372	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION</u>						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 686	442		444		446	2 686	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	500	462		464		466	500	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 657	472		474		476	1 657	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	4 844	492		494		496	4 844	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 259	532	176	534		536	2 436	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	51	552	125	554		556	176	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 657	562		564		566	1 657	
TOTAL		570	3 968	572	301	574		576	4 270	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	39 554
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	3 463
Déficits reportables	984	36 090
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	36 090

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	547
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	4 898
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	4 898
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 560
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 882
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

5 3 4 3 8 7 9 4 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ANFL FROID ET CLIMATISATION

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

13760

VILLE

SAINT-CANNAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

ANFL FROID ET CLIMATISATION

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5 000 €

Siege social 9 Le Clos Suffren - 13760 SAINT CANNAT

R.C.S 534 387 949 SALON de Provence

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des associés du 19 JUIN 2023

L'an 2023, le 19 Juin , à 19 H, les associés de la société ANFL Froid et climatisation, SARL au capital de 5 000 euros, divisés en 500 parts sociales, dont le siège social est à Saint Cannat 13760 se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre accusé de réception par la gérance.

L'assemblée est représentée par le gérant Mr Nicolas AMBROSINO.

Sont présents : - Mr Nicolas AMBROSINO , propriétaire de 490 parts sociales, numérotées de 1 à 490

- Mme Marie-Christine ROJO, propriétaire de 10 parts sociales, numérotées de 491 à 500.

Soit au total deux associés présents, totalisant 500 parts.

ncr

NA

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos-le**

31 Décembre 2021

- le rapport de la gérance**
- l'approbation des comptes**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos-le**

31 Décembre 2021

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

700

NA

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, et donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, et qui se chiffrent à 3 464 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

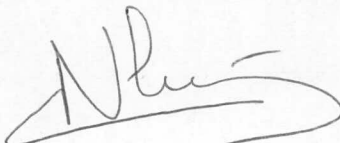
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mr Nicolas AMBROSINO pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant.



ANFL Froid et Climatisation
9 le clos Suffren
13780 SAINT-CANNAT
Tél. 06 62 84 57 20
anflroid@gmail.com
SIRET : 534 387 949 00025